Feuille de Match
Championnat FSGT 2021 / 2022

LE CHAMPIONNAT

(cocher la case correspondante)

Poules FEMININES

- ☐ 1F ELITE
- ☐ 2F EXCELLENCE
- ☐ 3F PROM. EXCELLENCE
- ☐ 4F HONNEUR

Poules MASCULINES

- ☑ 01M ELITE
- ☐ 02M EXCELLENCE
- ☐ 03M PROM. EXCELLENCE
- ☐ 04M HONNEUR
- ☐ 05M PROMO. HONNEUR
- ☐ 06M PROMOTION
- ☐ 07M ACC. PROMOTION
- ☐ 08M 1RE SERIE
- ☐ 09M 2E SERIE
- ☐ 10M 3E SERIE

LE MATCH

(cf. calendrier)

Date du Match : 15/03/2022

Equipes complètes à : 20h

Coup d'envoi à : 20h30

Lieu : 42 Chemin. de Crépieux– 69300 CALUIRE

16

Match reporté ☐ OUI ☑ NON

Match inversé ☐ OUI ☑ NON

A la demande de :

Vérification des licences ☑ OUI NON

Vérification du bordereau ☑ OUI NON

EQUIPE RECEVANTE		ARBITRE / CAPITAINE de l'ER		EQUIPE VISITEUSE	
N°licence	NOM Prénom des joueurs	N°licence - NOM Prénom		N°licence	NOM Prénom des joueurs
Cap. : 279955	BASSET LIONEL			Cap. : 168312	Rousset Sébastien
208171	GAUTHIER JACQUES			90316	Faure Jean Léon
210834	MORISSE BERTRAND			168306	Crave Jérôme
279962	MARTIN JC	25	1er set 17	821153	Faure Oscar
455591	PENET JB	19	2e set 25	452627	Hellipen Florian
55635432	MONNIER GILLES	15	3e set 25	573342	Borja Nicolas
279953	ARNOULD LAURENT	25	4e set 10	55578591	Ettori Sébastien
463917	FIRMIN NICOLAS	15	5e set 8	55769081	Pajuelo Julien
55768296	BUISSON MICHAEL			511671	Djiniadhy Ramzan
55783285	CHATELAIN EDDY				
Lib. 1 : 819000	RIMET STEPHANE			Lib. 1 :	
Lib. 2 :				Lib. 2 :	
Mut.1 :		3	Score FINAL 2	Mut.1 :	
Poule + équipe *				Poule + équipe *	
Mut.2 :				Mut.2 :	
Poule + équipe *				Poule + équipe *	
Mut.3 :				Mut.3 :	
Poule + équipe *				Poule + équipe *	

*** Mutations en provenance de quelle poule FSGT et quelle équipe ?**

LE RESULTAT

Réclamations ou observations et signature

Equipe recevante

Nom de l'équipe gagnante : AS CALUIRE

Capitaine

Réclamations ou observations et signature

Equipe visiteuse

Pénalités

Le règlement prévoit 0,5 point de pénalité pour les cas suivants.

Non officielle et/ou mal remplie *pour le* ***club recevant***

Reçue hors délais *à la FSGT pour le* ***club gagnant***

Par mail sous 10 jours à : volley@fsgt69.fr ou fsgt69006@gmail.com
Par courrier sous 14 jours à : COMITE DU RHONE FSGT
BP58 - 69412 LYON CEDEX 06

Mouvements de joueurs autorisés entre équipes d'un même club / match

Ces mouvements de joueurs sont limités à 3 matchs maximums par joueur sur l'ensemble du championnat.

Un seul joueur en provenance de la poule immédiatement supérieure.

Trois joueurs en provenance de poules inférieures.

Deux joueurs en provenance de la même poule.

Dans les championnats féminins, les joueuses sont soumises aux mêmes règles. En revanche les joueuses participant au championnat masculin peuvent jouer dans une équipe féminine et une équipe mixte, d'un même club ou d'un club différent sans limitation même si ce dernier possède une équipe fille. Cependant il est interdit pour un joueur (se) d'évoluer dans 2 équipes masculines ou féminines FSGT différente du même championnat, masculin et/ou féminin.